

MASSIF DU ROC D'ENFER ET SATELLITES

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 10 194 ha

Haute-Savoie

LA BAUME, BELLEVAUX, LA COTE-D'ARBROZ, ESSERT-ROMAND, MEGEVETTE, MIEUSSY, ONNION, REYVROZ, SAINT-JEAN-D'AULPS, SEYTRoux, TANINGES, VAILLY, LA VERNAZ,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74090001,74090002,74090003,74090004,74090005,74090006,74090007,74090008,74090009

Description et intérêt du site

Le massif du Chablais appartient aux « Préalpes » au sens géologique du terme. Ceci signifie qu'en dépit de sa position périphérique, une grande partie des roches qui le constituent proviennent pourtant des zones les plus internes de la chaîne : elles ont ainsi été transportées par "charriage" sur des distances considérables lors des phases de la surrection alpine.

Le Roc d'Enfer est constitué de stratifications massives du Jurassique supérieur. Elles y dessinent un anticlinal au cœur duquel percent en « fenêtre » les couches appartenant aux nappes des Préalpes.

En dépit de son altitude modeste (2244 m), c'est le point culminant du Chablais occidental, à l'ouest de la Dranse de Morzine.

L'ensemble naturel délimité ici correspond à son massif, avec ses satellites au nord (Mont Billiat) et au sud (Pointe de Marcellly). Il a su conserver des espaces pastoraux mettant en valeur un remarquable paysage accidenté, avec des secteurs vierges de tout équipement d'envergure.

Il présente une grande variété de milieux naturels (zones humides dont des tourbières hautes, lacs, secteurs rocheux et forestiers...) appartenant aux étages montagnard et subalpin, voire alpin au sommet du Roc.

Cette variété est accrue par la diversité des substrats, calcaires ou siliceux.

En matière de flore, on observe entre autres l'Andromède à feuilles de Polium, la Laïche arrondie, la Scheuchzérie des marais, la Swertie vivace ou l'Airelle à petit fruit (dans les zones humides), le Cyclamen d'Europe, l'œillet girofle, la Primevère oreille d'ours ou le Lis orangé (dans les secteurs rocheux), l'Aconit paniculée (dans les formations à hautes herbes ou « mégaphorbiaies »), ou encore plusieurs androsaces (dans les zones sommitales). Certaines plantes à répartition orientale parviennent ici en limite de leur aire (Aposérís fétide, Genévrier sabiné des Alpes internes...).

La faune montagnarde est bien représentée en ce qui concerne les galliformes, l'avifaune forestière ou les libellules (inféodés aux zones humides).

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires (calottes glaciaires sommitales, épaisses langues glaciaires)...

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de ce réseau dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits par plusieurs zones de type I.

En dehors de ces dernières, il existe par ailleurs souvent des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants, qui justifient des inventaires complémentaires.

Le zonage de type II englobe les zones abiotiques naturelles, permanentes ou transitoires de haute montagne, ou les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement perturbés

Il souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Aigle royal...);

- à travers les connections existant avec d'autres ensembles naturels du Chablais ;

- il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager, géomorphologique, spéléologique (par exemple au Niffion) et récréatif.

Milieux naturels

22.12 x 22.44	EAUX MESOTROPES - TAPIS IMMERGES DE CHARACEES
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
41.13	HETRAIES NEUTROPHILES
41.16	HETRAIES SUR CALCAIRE
44.A3	BOIS TOURBEUX DE PINS DE MONTAGNE
51.1	TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION
61.2	EBOULIS CALCAIRES ALPINS

Flore

Aconit paniculé	<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i> (Arcangeli) Greuter & Burdet
Ail victorial	<i>Allium victorialis</i> L.
Andromède à feuilles de polium	<i>Andromeda polifolia</i> L.
Androsace de Suisse	<i>Androsace helvetica</i> (L.) All.
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens</i> DC.
Aposéris fétide	<i>Aposeris foetida</i>
Arabette nouvelle	<i>Arabis nova</i> Vill.
Arabette à feuilles de serpolet	<i>Arabis serpillifolia</i> Vill.
Sabline à grandes fleurs	<i>Arenaria grandiflora</i> L.
Asaret d'Europe	<i>Asarum europaeum</i> L.
Laïche à deux étamines	<i>Carex diandra</i> Schrank
Laïche allongée	<i>Carex elongata</i> L.
Laïche des tourbières	<i>Carex limosa</i> L.
Laïche pauciflore	<i>Carex pauciflora</i> Light.
Céphalaire des Alpes	<i>Cephalaria alpina</i> (L.) Roemer & Schultes
Cirse des ruisseaux	<i>Cirsium rivulare</i> (Jacq.) All.
Cyclamen d'Europe	<i>Cyclamen purpurascens</i> Miller
Cystoptéris des montagnes	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv.
Daphné des Alpes	<i>Daphne alpina</i> L.
Œillet giroflée	<i>Dianthus caryophyllus</i> L.
Œillet de Grenoble	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill.
Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i> L.
Vergèrette d'Attique	<i>Erigeron atticus</i> Vill.
Linaigrette engageante	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.
Gentiane d'Allemagne	<i>Gentianella germanica</i> (Willd.) Börner
Epervière tomenteuse	<i>Hieracium tomentosum</i> L. [1755]
Genévrier sabine	<i>Juniperus sabina</i> L.
Lis faux Safran	<i>Lilium bulbiferum</i> var. <i>croceum</i> (Chaix) Pers.
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i> L.
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
Orobanche blanche	<i>Orobanche alba</i> Willd.
Orobanche du sermontain	<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan
Pédiculaire ascendante	<i>Pedicularis ascendens</i> Schleicher ex Gaudin
Pâturin hybride	<i>Poa hybrida</i> Gaudin
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Potamot des Alpes	<i>Potamogeton alpinus</i> Balbis
Potentille des marais (Comaret)	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.
Primevère oreille d'ours	<i>Primula auricula</i> L.
Renoncule Thora (Renoncule vénéneuse)	<i>Ranunculus thora</i> L.
Saule faux daphné	<i>Salix daphnoides</i> Vill.
Saule à cinq étamines	<i>Salix pentandra</i> L.
Saule rampant	<i>Salix repens</i> L.
Scheuchzérie des marais	<i>Scheuchzeria palustris</i> L.
Sénéçon des Alpes	<i>Senecio alpinus</i> (L.) Scop.
Swertia vivace	<i>Swertia perennis</i> L.
Scirpe de Hudson	<i>Trichophorum alpinum</i> (L.) Pers.
Trèfle marron	<i>Trifolium spadiceum</i> L.
Petite Utriculaire	<i>Utricularia minor</i> L.
Canneberge à petits fruits (Airelle à petits fruits)	<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh.
Vesce des bois	<i>Vicia sylvatica</i> L.
Zannichellie pédicellée	<i>Zannichellia palustris</i> subsp. <i>pedicellata</i> (Wahlenb. & Rosén) Arcangeli

Faune vertébrée

Amphibien

Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>

Oiseau

Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>
Sizerin flammé	<i>Carduelis flammea</i>
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>
Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>

Reptile

Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>
-----------------	-------------------------

Faune invertébrée

Libellule

Cordulie arctique	<i>Somatochlora arctica</i>
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>

Papillon

Apollon	<i>Parnassius apollo</i>
---------	--------------------------

Bibliographie

Pas de donnée disponible

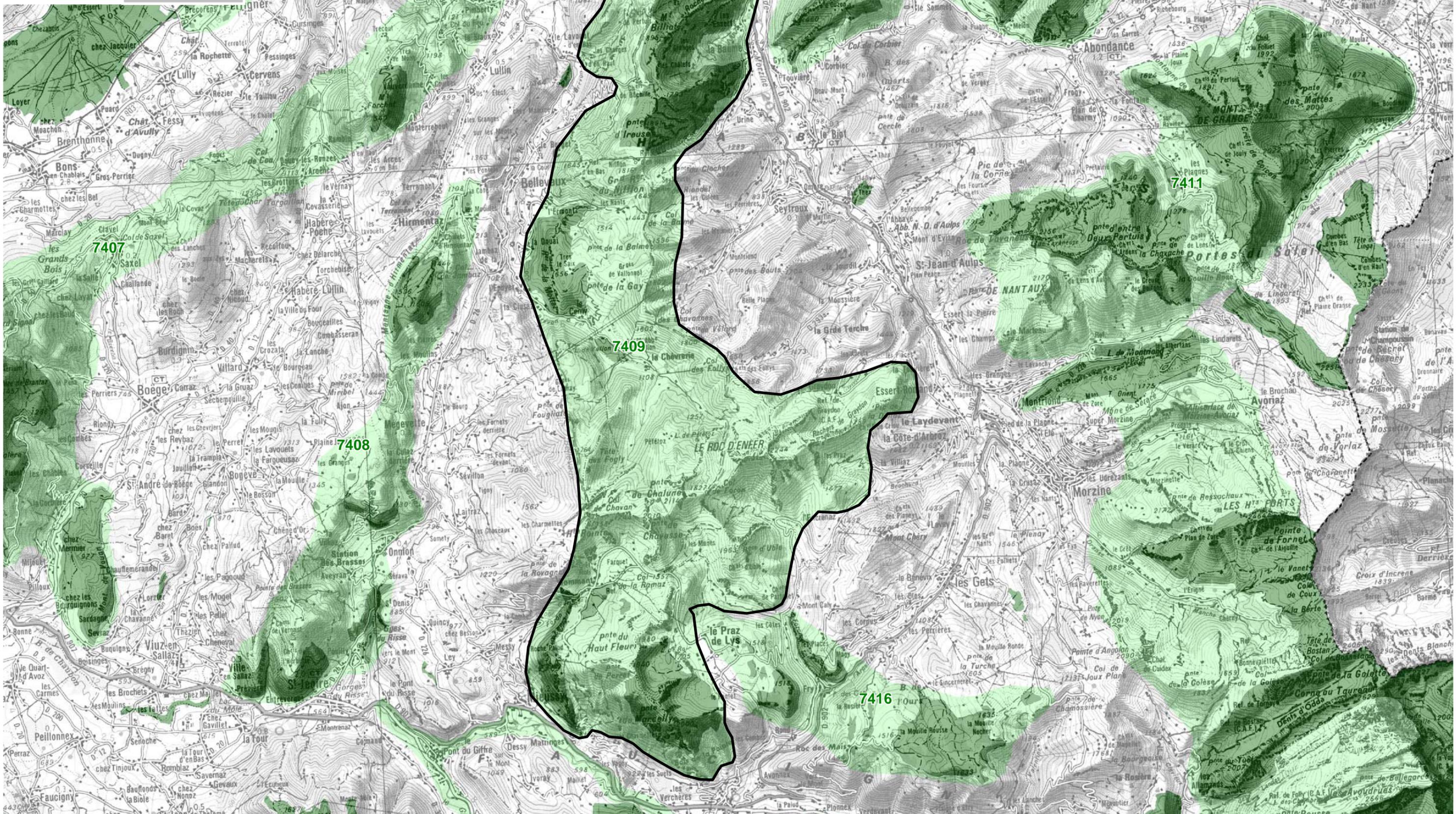


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°7409



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

